

Présentation des programmes en cours

On trouvera ci-après une présentation rapide des programmes de recherche en cours en janvier 2006 ou achevés durant l'année 2005, classés par grand domaine : santé / protection sociale / social, et par ordre chronologique de lancement.

SANTE

Santé mentale

Ce programme, mené en partenariat avec la DGS et la DHOS, a initialement proposé cinq thèmes : quels sont les infléchissements récents des politiques de santé mentale ? Comment peut-on analyser les transformations de la demande en santé mentale et de la symptomatologie des troubles ? Sachant la pluralité des définitions de la santé mentale, comment comprendre la diversité des enjeux et des pratiques sociales et professionnelles ? Comment faire le point de la sectorisation en tenant compte de la disparité des histoires, des pratiques et des réalisations des secteurs ? Il s'est également agi d'aborder deux objectifs aujourd'hui en retrait, la prévention et la réhabilitation sociale et professionnelle. 12 recherches ont été sélectionnées en octobre 2000 ainsi que deux séminaires (tous terminés) : certaines de ces recherches ont donné lieu à un dossier de la *Revue Française des Affaires Sociales* (n°1 – 2004).

Ce programme a été relancé en 2002 et en 2003, dans le cadre du programme « sciences biomédicales, santé, société » associant le CNRS et l'INSERM et la DREES-MiRe. Deux axes ont été privilégiés : l'analyse des modèles et représentations des maladies psychiatriques et de la santé mentale (qu'il s'agisse de ceux des scientifiques, des praticiens ou de la population) ; l'analyse des politiques publiques, institutions et pratiques professionnelles, avec un accent particulier sur les pratiques des secteurs, des généralistes et des psychiatres libéraux et les modalités de coordination entre les différents acteurs intervenant dans le système de soins et de prise en charge. 10 projets ont été sélectionnés en juillet 2002 et 5 en 2003.

A ces projets s'ajoutent 2 recherches soutenues dans le cadre de l'appel d'offres *Réseaux régionaux de recherche en santé publique* lancé conjointement avec l'Inserm en 2000.

Sur les 30 recherches soutenues dans ce programme, 25 sont maintenant achevées. Les dernières se termineront en 2006. Un colloque de présentation des résultats est prévu au 2^{ème} semestre 2006³.

Responsable : Jacqueline Delbecq

³ Cf. également le programme « *handicap psychique et troubles psychiatriques* »

Analyses secondaires de la base de données « Handicaps-Incapacités-Dépendance » de l'INSEE

La fréquence des maladies chroniques et pathologies invalidantes fait de leur retentissement sur la vie quotidienne un enjeu social majeur. Parce qu'on ne disposait jusque-là en France que de données éparses et hétérogènes, l'INSEE a conduit une enquête nationale en population générale destinée à fournir une première vision d'ensemble des incapacités et de leurs conséquences, portant sur les personnes de tous âges vivant en institution et en domicile ordinaire, ainsi que sur aidants informels des personnes vivant à domicile. Cette base de données ouvre de nombreuses perspectives de recherche dans le champ du handicap, qui sont loin d'être couvertes par les exploitations déjà conduites. En coopération avec l'INSERM, un appel à projets a été lancé en avril 2002 ; il a proposé à des chercheurs de toutes disciplines de mener des analyses secondaires et complémentaires de cette enquête « Handicaps-Incapacités-Dépendance » (HID) autour de 4 axes : incapacités et participation sociale ; inégalités sociales et inégalités de genre ; autonomie et dépendance : les aides techniques et humaines, l'aménagement de l'environnement ; les continuités et ruptures biographiques. 8 projets ont été sélectionnés : les résultats sont disponibles. Un séminaire de valorisation a été organisé en novembre 2005.

En complément à ce programme, deux recherches utilisant les résultats de l'enquête spécifique *Handicaps-Incapacités-Dépendance – prisons* réalisée en 2001 par l'Insee et l'Ined, ont été soutenues en 2004 ; elles portent sur les situations de handicap et les besoins d'aide en milieu carcéral. Un des deux rapports de recherche est disponible (« Les situations de handicap en milieu carcéral »), l'autre recherche est en cours.

Responsable : Vincent Boissonnat

Recherche et innovation dans le domaine des sciences du vivant : spécificités et enjeux économiques

Les systèmes de recherche et d'innovation dans ce domaine connaissent depuis une quinzaine d'années de profondes évolutions, tant en matière d'organisation, de financement, que de relation science / industrie. C'est à ces évolutions, et aux enjeux économiques qui leur sont associés, que s'attache cet axe de recherche, promu par la MiRe dans le cadre du programme « sciences biomédicales, santé, société », qui associe le CNRS, l'Inserm et la MiRe. Les questionnements proposés aux chercheurs portent sur les nouveautés et spécificités des transformations de l'organisation de la recherche ; l'évolution des normes de production et de diffusion des connaissances scientifiques et la mise en question du principe de la « science ouverte » ; la valorisation économique et financière de la recherche et ses effets sur l'innovation ; le rôle des acteurs sociaux dans la dynamique de recherche et d'innovation.

9 recherches ont été sélectionnées dans le cadre de deux appels à projets successifs, en 2003 et 2004. L'appel à projets a été relancé en mai 2005, avec deux priorités : les comparaisons internationales et les relations entre les secteurs des biotechnologies et de la pharmacie ; trois nouveaux projets ont été sélectionnés.

Responsable : Fabienne Orsi

Santé et travail

Les liens entre santé *et* travail sont traditionnellement abordés sous l'angle de la santé *au* travail, c'est-à-dire par référence au milieu de travail, sans continuum bien affirmé entre la santé *au* travail et la santé *hors* du travail. Entretenu par la division ancienne entre un système de santé qui accorde une place prépondérante aux soins, et un système de gestion des risques professionnels qui met principalement l'accent sur la réparation (indemnisation) et la prévention, ce cloisonnement du regard est questionné par des évolutions en cours depuis un certain nombre d'années. Ainsi le programme lancé conjointement fin 2003 par la DREES-MiRe, la DARES et la mission recherche de la Poste, vise-t-il à décloisonner les approches afin de mieux évaluer l'impact réel des facteurs professionnels sur l'état de santé de la population de France ; d'apprécier l'influence des pathologies, contractées dans ou en dehors de la sphère du travail sur l'activité productive proprement dite et les parcours professionnels ; et d'identifier plus précisément les causes des maladies qui trouvent tout ou partie de leur origine dans l'environnement professionnel, avec parfois des temps de latence importants entre l'exposition et la survenue de la maladie.

4 thèmes ont été proposés aux chercheurs : la production et la mobilisation des savoirs techniques et des connaissances scientifiques dans ce domaine ; les relations entre trajectoires sociales et professionnelles et santé ; les objets et formes de la mobilisation sociale autour des questions de santé publique en relation avec le travail ; la gestion des risques et la politique de santé publique au travail. 17 projets de recherches ont été sélectionnés en janvier 2004.

Responsable : Vincent Viet

Événements indésirables dans les systèmes de santé

Ce programme se propose d'amener les chercheurs en sciences sociales et humaines à s'intéresser aux événements indésirables, qui peuvent survenir du fait de soins préventifs ou thérapeutiques, de recherches cliniques ou encore de décisions publiques. Il inscrit au cœur de sa réflexion les risques réalisés, leur identification et les différents régimes de leur traitement. Trois axes sont proposés :

- La qualification et le repérage des événements indésirables ;
- La régulation ou la non-régulation des événements indésirables ;
- Leurs conséquences humaines et sociales.

8 recherches ont été sélectionnées en mai 2005, suite à un appel à projets lancé en février. Un séminaire a réussi en décembre 2005 l'ensemble des équipes impliquées.

Responsables : Vincent Boissonnat et Vincent Viet

Handicap psychique et troubles psychiatriques

Les recherches du programme Santé mentale portent essentiellement sur les transformations de l'organisation du système de soins et du rôle des professionnels. Quelques unes seulement traitent des usagers, en particulier de la vie quotidienne et sociale des malades, de leurs

difficultés et des moyens d'y pallier. C'est pourquoi la MiRe, avec son Conseil scientifique, a décidé de lancer une deuxième phase du programme Santé Mentale, en la centrant sur la question du handicap psychique.

Un appel à projets a été lancé au printemps 2005. Il s'articule autour de trois axes :

- définition et enjeux de la notion de handicap psychique ;
- les caractéristiques des limitations d'activité et des restrictions de participation à la vie sociale des personnes présentant un handicap psychique et les moyens de leur compensation ;
- les implications du handicap psychique pour les domaines sanitaire et social.

Parmi les 36 projets présentés, le comité scientifique a retenu 11 recherches qui ont débuté à l'automne 2005 et se termineront pour la plupart à l'automne 2007.

Responsable : Jacqueline Delbecq

Inégalités Sociales de Santé

Dans de nombreux pays, et tout particulièrement en France, on constate une forte corrélation entre milieu social et niveau de santé : qu'il s'agisse de mortalité, de morbidité, de recours au soins et à la prévention, de santé perçue/déclarée, ou encore de qualité de vie, apparaissent d'importants gradients selon les milieux sociaux, les origines, la profession, le sexe. Cela s'exprime notamment par une inégale exposition aux facteurs de risque, un recours inégal à la prévention et au dépistage, des trajectoires différenciées dans le système de soins. Ainsi, plus globalement, la position dans la hiérarchie sociale a-t-elle un fort impact sur la santé. En même temps, les inégalités de santé ne sont pas sans impacts sur les trajectoires professionnelles et sociales des individus et leur position sociale ; elles peuvent avoir un effet amplificateur sur les inégalités sociales.

L'appel à projets s'intéressait à la fois :

- aux déterminants sociaux des inégalités de santé, en mettant l'accent sur les dimensions (facteurs et pathologies) les moins analysées ;
- aux effets en retour des inégalités de santé sur les trajectoires des individus et groupes sociaux et sur la stratification sociale ;
- enfin aux dimensions historiques et politiques des inégalités sociales de santé : mise en évidence et reconnaissance de ces inégalités, enjeux sociopolitiques associés, politiques publiques de lutte contre ces inégalités.

Ce programme est le premier lancé par l'Institut virtuel de recherche en santé publique (IVRSP) qui réunit plusieurs institutions souhaitant définir en commun des objectifs et apporter des moyens pour la recherche en santé publique. Se sont associés à ce programme - proposé par la Drees-MiRe - l'Inserm, la DGS, l'InVS et l'INCA.

Le comité scientifique a sélectionné 12 projets parmi les 33 reçus.

Responsables : Pierre Strobel et Martine Orosco (Inserm)

PROTECTION SOCIALE

Droit, protection sociale, aide et actions sociales

La MiRe, avec la direction de la Sécurité sociale, le Bureau de la recherche de la CNAF et le GIP Mission de recherche Droit et Justice, se préoccupe des modalités de mobilisation des juristes autour des questions de protection sociale, d'aide et d'action sociale. En effet, à l'occasion des différentes actions de recherche que la MiRe ou ses partenaires ont pu organiser à ce propos, on a été amené à constater que trop peu de juristes semblaient tentés de s'investir dans ces programmes, sur un domaine dont on peut pourtant percevoir l'intérêt, et à propos duquel les enjeux à moyen ou long terme paraissent considérables.

Un groupe de travail s'est donc constitué en novembre 2001 pour déboucher sur un programme de recherche pluriannuel sur le droit de la protection sociale, de l'aide et de l'action sociale, orienté prioritairement vers les jeunes chercheurs qui pourraient s'investir dans ce domaine, ainsi que vers leurs formations doctorales et laboratoires d'accueil. Le programme a été lancé au premier trimestre 2002. Deux projets de recherche correspondants à des thèses ont été sélectionnés fin novembre 2002.

Responsables : Françoise Leclerc, Patrick du Chevron

Construction sociale des risques et protection sociale

L'identification et la reconnaissance des risques sociaux, en tant que risques collectifs, est étroitement articulée aux différentes étapes de la construction de l'Etat-providence. De plus, on assiste dans la dernière période à des évolutions en apparence contradictoires de notre système de protection sociale : d'un côté, un mouvement d'activation des systèmes « passifs » d'indemnisation qui met l'accent sur la responsabilisation individuelle (cas du chômage et du PARE) ; de l'autre, l'extension de protections liées au travail à des protections universelles (cas de la CMU) et à la prise en charge de « nouveaux risques » sans lien avec le travail (cas de la PSD puis de l'APA). Trois axes de questionnement ont été développés dans un appel à projets de recherche lancé dès octobre 2002 : l'évolution des rapports à la protection sociale contre les risques ; les relations entre responsabilité individuelle et protection collective en matière de risques sociaux ; les processus de construction juridique des risques sociaux. 7 projets ont été sélectionnés en février 2003.

Responsable : Olivier Thévenon

Études et recherches à partir de l'enquête « modes de garde et d'accueil des jeunes enfants »

En 2002, la DREES a réalisé, en partenariat avec la CNF et le CERC une enquête centrée sur les modes d'accueil et de garde des jeunes enfants, afin de dresser un panorama des différentes solutions adoptées par les parents et de caractériser les déterminants de ces situations. Pour favoriser une exploitation diversifiée de cette base de données originales, le bureau « démographie et famille » de la DREES et la MiRe ont lancé début 2004 un appel à

projets d'étude et de recherche, qui s'intéresse aux solutions adoptées par les parents et à leurs déterminants, au facteurs de non-recours aux modes de garde, au rôle et à l'implication des pères, aux conditions de vie quotidiennes et à la socialisation de l'enfant. 5 recherches ont été lancées début 2004. La DREES a organisé le 7 juin 2005 un colloque « conciliation vie familiale et vie professionnelle » qui rend compte des premiers résultats de ces recherches.

Responsables : Hélène Michaudon, Patrick du Chevron

La protection sociale dans une Europe élargie

Ce programme est poursuivi avec le lancement en 2004 de travaux spécifiques sur les transformations en cours des systèmes de protection sociale dits « continentaux » ou « bismarckiens » ; un colloque international a été organisé fin 2005 sur 10 années de réforme des systèmes de protection sociale en Europe, avec un accent particulier mis sur les systèmes « bismarckiens » et ceux des pays du Sud. Par ailleurs, un séminaire franco-suédois s'est tenu en avril 2005 autour du thème des « sociétés vieillissantes ».

Responsable : Olivier Thévenon

La « gouvernance » de la protection sociale

En mars 2005, la MiRe a lancé, en direction des économistes, des gestionnaires, des historiens, des juristes, des sociologues et des politistes, un appel à projets de recherche sur « la « gouvernance » de la protection sociale » invitant ces derniers à tenter d'explicitier les systèmes de pouvoirs, de financement et de décisions orientant les évolutions de son architecture et de son gouvernement. Une réflexion en terme de gouvernance, qui décloisonne les angles d'observation, a semblé pertinente pour aborder les interactions entre la société civile, les acteurs organisés et le pouvoir politique dans le jeu complexe des instances décisionnelles, gestionnaires et opératoires à l'œuvre dans le champ de la protection sociale. Trois grands axes de réflexion ont été suggérés : 1) Architecture de la protection sociale et jeu des acteurs ; 2) Pouvoirs partagés et instruments de gestion ; 3) Protection sociale, prévoyance et entreprise.

Le comité scientifique du programme a sélectionné 6 projets sur les 19 présentés. Les recherches ont été mises en chantier fin 2005, une première réunion des équipes concernées aura lieu en mars 2006.

Responsables : Martine Sonnet, Antoine Parent

SOCIAL

Construction et représentation des inégalités

A la suite des travaux initiés par la MiRe en 1999-2000 sur les concepts et outils de mesure des inégalités et les politiques publiques dans ce domaine, ce programme, lancé fin 2002,

s'est attaché plus particulièrement au thème des représentations collectives des inégalités sociales. Trois axes de travail ont été proposés : le premier a porté sur les transformations dans la perception et les représentations des inégalités, l'évolution des opinions quant à leur légitimité et l'émergence de nouveaux domaines perçus comme lieux ou facteurs d'inégalités ; le deuxième sur les processus de formation des inégalités à l'œuvre dans différents champs sociaux ; le troisième s'intéressait à la façon dont les inégalités sont éprouvées subjectivement ou appréhendées collectivement par des groupes sociaux. 6 recherches, dont un projet de thèse, ont été sélectionnées (pour 40 projets reçus) et ont démarré fin 2003.

Responsables : Sandrine Dauphin, Antoine Parent

La vulnérabilité liée au vieillissement (programme du GIS « Longévité et vieillissement »)

Depuis 2004, la DREES-MiRe participe au Groupement d'intérêt scientifique « Longévité et vieillissement » en y soutenant spécifiquement des recherches en sciences de l'homme et de la société. L'appel à projets du GIS en 2004 a porté sur le thème de « la vulnérabilité liée au vieillissement ». Deux recherches sont soutenues par la MiRe.

Responsable : Pierre Strobel

Les dimensions de l'identité – analyses de la base de données « Histoire de vie - construction des identités » de l'Insee

L'enquête « histoire de vie - construction des identités » vise à saisir les composantes de l'identité en repérant la manière dont les personnes définissent leur(s) identité(s), comment celles-ci se combinent, et quels sont les processus de construction du lien social. L'enquête a été réalisée en population générale auprès d'un échantillon de 8 403 individus de 18 ans et plus, vivant en ménage ordinaire. Cet échantillon comprend notamment une sur-représentation de personnes immigrées ou issues de l'immigration mais également des personnes de moins de 60 ans qui déclarent une incapacité pour raisons de santé et qui rencontrent donc des problèmes de santé et d'handicap.

L'appel à projets de recherche, lancé en 2004, proposait aux chercheurs des différentes disciplines des sciences humaines et sociales de mobiliser et d'exploiter les données de l'enquête pour conduire des recherches diversifiées autour de la question des identités selon quatre axes : trajectoires de vie et construction identitaire ; intégration et référents identitaires ; ruptures biographiques et remaniements identitaires ; déni identitaire et discriminations. 7 projets ont été sélectionnés sur les 21 propositions reçues.

Responsable : Sandrine Dauphin

Production et traitement des discriminations : nouvelles approches

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, la question des discriminations occupe une place grandissante dans l'agenda politique. Elle est aussi bien présente dans les recherches en sciences humaines et sociales, qui se sont d'abord et surtout intéressées aux discriminations à raison du sexe et de l'origine dans le champ de l'emploi. Cet appel à projets de recherche se propose de susciter des approches complémentaires et nouvelles dans des champs jusqu'à présent peu investis : l'accès aux soins, au logement, à la protection sociale, aux avantages sociaux ; l'accès aux ressources et aux services publics. Son objectif est de promouvoir des problématiques nouvelles sur les logiques discriminatoires, les phénomènes de persistance des discriminations et l'analyse des relations entre des discriminations de nature différente.

Aux termes de l'article 225-1 du nouveau Code pénal, complété par les lois du 16 novembre 2001 sur la lutte contre les discriminations et du 4 mars 2002 sur les droits des malades, « constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur apparence physique, de leur patrimoine, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. »

Pour autant, cette énumération ne prend aucunement en compte les discriminations qui peuvent se combiner ou se cumuler. Elle est également muette sur le caractère éventuellement non intentionnel de certaines discriminations. D'où la nécessité de recourir à des distinctions plus opératoires, comme celle que l'on peut établir entre les discriminations « directes », commises intentionnellement à l'encontre d'une personne par un auteur clairement identifié à raison d'un critère inscrit dans le droit ; et les discriminations « indirectes » ou encore « systémiques », lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre est susceptible d'entraîner un désavantage particulier pour des personnes par rapport à d'autres personnes mais sans intention de discriminer.

Quatre axes thématiques ont été soumis aux chercheurs : la construction et les représentations des discriminations, l'identification et la mesure des discriminations, le traitement des discriminations et enfin l'économie des discriminations.

7 projets de recherche ont été retenus (sur 52 reçus). 4 sont sur liste complémentaire.

Responsables : Sandrine Dauphin, Antoine Parent, Vincent Viet